

Questions du public

30 juin 2022

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Y a-t-il des questions du public ?

Un Intervenant : Monsieur le Maire, j'ai eu dans ma boîte aux lettres, pas plus tard que ce matin, le journal d'Eybens. Déjà, il est paru avant le 1^{er} juillet, c'est très bien. Je regrette qu'il ne soit pas mensuel. La plupart des habitants d'Eybens le réclament aussi, parce que c'est un rapprochement avec vous et de deux mois en deux mois, vous nous oubliez. C'est une simple remarque. (Rires).

Cela m'a remémoré la promenade que vous avez faite au quartier Nord et ensuite, le lendemain, à la Maison des Coulmes, la présentation des projets, etc., et j'ai lu avec attention l'article fait par Pierre Bejjaji. Je vais vous rapporter la réaction des gens.

Il dit « *l'urbanisation ne doit pas se faire au détriment de la qualité et du cadre de vie et chaque fois que l'on construit dans un quartier, on a le souhait de végétaliser. Nous avons également à cœur d'intégrer de la consultation citoyenne pour chaque projet d'aménagement* ». C'est magnifique ! C'est écrit par un écologiste, mais est-il vraiment écologiste ? C'est dommage qu'il ne soit pas là, mais c'est Monsieur Reverdy qui a répondu. (Rires).

Lors de cette réunion dans laquelle il y a eu la présentation des projets, il avait été question de l'école du Val, etc., et de l'écoquartier et si vous ne connaissez pas le rond-point Charles de Gaulle avec l'avenue qui vient de Grand place, vous avez sur la droite un magnifique espace vert avec des bordures, etc. Monsieur Bejjaji avait dit « *personne ne le fréquente, donc, nous allons le diviser* ». Je regrette ! Pas mal de personnes passent. C'est un spectacle pour les yeux, de verdure qu'on ne voit plus et en plus, je suis étonné de sa part, parce que Monsieur Bejjaji habitait rue Lavoisier et il amenait ses enfants à l'école du Val quand ils étaient petits. Donc, ils passaient à côté. Il devrait se souvenir de cela.

Les gens qui sont du quartier ont très mal réagi en apprenant qu'on allait dévégétaliser cette partie pour construire. C'est une simple remarque, une inquiétude.

Monsieur le Maire, je sais bien que vous ne pouvez rien faire, mais enfin, c'est une remarque et quand on dit qu'il faut une consultation citoyenne, je ne sais pas où elle est.

Merci, Monsieur le Maire, de m'avoir écouté.

M. Henry REVERDY : Je peux essayer de répondre à la place de Pierre, de façon certainement moins technique.

Concernant ce qu'a voulu dire Pierre, et peut-être qu'il l'a exprimé avec des mots qui n'étaient pas forcément totalement compréhensibles, c'était de dire que cet espace n'est pas utilisé. Il est bien sûr regardé, pratiqué, mais il n'est pas piétonnisé. Donc, les gens ne montaient pas sur cette butte. C'est ce qu'il a juste voulu exprimer.

Ensuite, on a fait le calcul des surfaces végétales qu'on va enlever et de celles qu'on va retrouver. Je vous le communiquerai. Il est plutôt positif sur la quantité d'espaces verts qu'on va retrouver sur ce quartier. Bien sûr qu'ils seront déplacés, c'est-à-dire qu'ils ne seront plus le long de Charles de Gaulle, là où certains habitants se promènent et je le conçois. Ils seront plutôt à l'intérieur du quartier.

Je pourrais vous communiquer, au mètre carré près, ce qui va être détruit et ce qui sera reconstruit en espaces verts.

L'espace vert qui va arriver ne sera pas dans l'état de celui qui disparaît puisqu'on va replanter des arbres et qu'il faut un certain nombre d'années pour qu'ils repoussent.

Ensuite, vous parliez de concertation, on ne fait pas de concertation sur la totalité, mais sur la partie espace vert, c'est-à-dire la partie centrale qui sera aménagée. Nous avons bien l'intention, une fois que les habitants seront arrivés, de travailler sur cet espace vert pour savoir ce que nous allons en faire. Les promoteurs en feront une pelouse. Nous comptons en faire autre chose, mais nous attendons que les habitants arrivent. Ils ne sont pas encore là.

Un intervenant : Je vous remercie pour votre réponse.

Vous êtes un bon avocat, pour ne pas dire un excellent avocat, mais figurez-vous quand même que les enfants du collège des Saules sont des centaines à passer devant tout le temps. Cela fait partie du paysage, de leur activité et même de leur enseignement.

Personnellement, j'aurais des regrets de voir cette partie disparaître complètement, peut-être pas totalement, l'avenir nous le dira.

Si vous pouviez réaliser des projets par des architectes avec des dessins et autres, ce serait très bien. Cela permettrait aux gens du quartier de respirer et de dire « ouf, on tient compte de ce qu'on dit ».

Merci.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je voudrais apporter un petit complément concernant la partie concertation sur l'écoquartier. Cela n'a pas été une consultation de tout le quartier. Le choix du projet a été fait dans le cadre d'un concours. À l'époque, lors du mandat précédent, il avait été tenu à ce qu'il y ait deux habitants du quartier qui fassent partie du jury du concours, ce qui est aussi une certaine forme d'originalité, sauf que ce n'est pas une obligation et cela avait posé certains soucis, parce qu'ils ne pouvaient pas participer lors de la partie délibération, ce qui générait de la frustration de leur part, parce qu'ils avaient l'impression d'être mis à part. Il existe des règles à respecter, mais dans tous les cas, on avait tenu à ce que des habitants puissent participer au jury et ils ont vu, lors de la présentation, les différents types de projets puisque plusieurs projets avaient été présentés par des groupements et ils ont pu apporter un avis qui a contribué au choix final.

Un intervenant : Une petite remarque par rapport à la journée sportive prévue le 18 septembre.

Lors de votre arrivée au pouvoir, elle existait déjà sauf que c'était en fin d'année scolaire et c'était gratuit. Cela fonctionnait bien.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Cela s'appelait « un, deux, trois, bougez ». Ce n'était pas tout à fait pareil.

Un intervenant : Mais c'était bien. Je pense que vous êtes partis de là.

M. Xavier OSMOND : Effectivement, nous nous sommes inspirés des dispositifs déjà existants. Il y avait « un, deux, trois, bougez » qui permettait de parcourir la Ville à la découverte des espaces et des lieux sportifs, notamment des lieux sportifs autonomes. C'est l'un des éléments qui nous a inspirés.

Ensuite, pour le changement de date, juin est un mois assez chargé. Septembre l'est aussi, mais vu ce qui s'est passé en juin, on a estimé que ce sera trop chaud pour faire courir les gens dehors et qu'en septembre, nous aurons peut-être des conditions un peu meilleures. On va tester cette formule en septembre et on verra si durablement, cela tient.

Concernant le format de raid, cela répond à des évolutions de pratiques sportives. C'est quelque chose qui se démocratise pas mal.

Nous avons aussi un peu changé l'orientation. Avant, « un, deux, trois, bougez » était vraiment la découverte des espaces sportifs de la Ville, au parc des Maisons neuves avec le stade de foot, etc., et ici, il s'agit d'avoir un outil de découverte des activités des associations, sachant que par exemple ce mardi, nous avons eu le raid scolaire qui concernait uniquement les enfants des écoles avec des activités organisées par des associations sportives et mercredi, j'ai vu le Président du club de tir à l'arc qui a participé à cette activité et mardi soir, il avait déjà des enfants qui voulaient s'inscrire au tir à l'arc l'année prochaine, parce qu'ils l'avaient découvert au cours du raid et ils ont adoré cela.

L'un des objectifs du raid est aussi de permettre aux associations de présenter leurs activités, leur état d'esprit, de faire découvrir et de pouvoir attirer de nouveaux adhérents de préférence eybinois. Le raid de septembre sera ouvert à un public plus large.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Y a-t-il d'autres questions ?

Un intervenant : J'ai un petit problème : le 18 septembre, ce sont aussi les journées du patrimoine et la veille, nous faisons déjà un déplacement et nous avons déjà une organisation qui est préparée. J'ai une petite difficulté. Qui trop embrasse, mal étreint, attention ! C'est-à-dire qu'on

est en train de travailler sur des parcours de patrimoine, j'y travaille. On travaille sur l'histoire d'Eybens, sur une découverte, mais j'ai l'impression que chaque service travaille de son côté. J'aimerais bien qu'il y ait une unité afin qu'on puisse avoir une centralisation des réflexions et une harmonisation, parce que je n'ai pas encore rencontré certains services. Quand j'entends dire que tel parcours se fait avec Espace nature et le reste dépend de la culture, et ça des sports, attention ! Là, on est en train de travailler en silo. C'est dangereux. À vouloir tout faire, on va avoir un problème. Je vous demande d'être plus harmonieux dans ce fonctionnement.

C'est un fonctionnement de services, peut-être pas d'élus, mais surtout de services. Nous sommes peu nombreux comme bénévoles. Si nous sommes sollicités de tous les côtés avec des injonctions différentes, on peut avoir des choses qui passent de travers. Pour une réussite, il faut de l'harmonie. C'est un travail à faire ensemble. C'est un conseil. C'est un soutien que je vous apporte, mais faites attention à cela, parce que chaque service va avoir plein d'envies, mais chacun peut être frustré, parce que l'autre service va faire autre chose à côté.

Je sais qu'il y a des problèmes aussi, parce que beaucoup de gens ont été recrutés. Il y a des nouveaux, et donc, il faut une harmonisation, mais là, c'est un rôle que vous avez. Pour moi, septembre sera délicat. Je suis déjà aussi sollicité pour le mois d'octobre avec la semaine bleue, toujours sur le principe des parcours patrimoniaux, l'histoire. C'est bien, formidable ! Mais attention, nous sommes quatre bénévoles. Il faut y aller mollo là aussi.

Je me permets de le dire, parce que cela m'a choqué. Je n'avais pas encore vu la délibération du parcours du raid. Il faut faire attention aux dates.

M. Xavier OSMOND : Si je peux te rassurer là-dessus, c'est un choix qui a été fait en totale coordination avec les services qui s'occupent justement du parcours patrimonial. Cela a vraiment été un travail collaboratif entre le service des sports et le service patrimoine. On ne va pas du tout cibler le même public, c'est-à-dire que le samedi, il y aura le parcours patrimonial avec la découverte du parcours culturel au niveau de la ville d'Eybens et le dimanche, on va cibler un public plus sportif qui va partir dans la frange verte découvrir l'ensemble des activités sportives avec une mobilisation des associations sportives. On ne va pas cibler la mobilisation des mêmes bénévoles et le même public.

Cela a vraiment été une décision prise ensemble entre Directeurs du service des sports et le service de la vie associative de caler ainsi ces deux événements. Cela a été fait conjointement. C'est dommage si à l'extérieur apparaît cette idée de silo tandis qu'à l'intérieur, je te garantis que cela a été travaillé en concertation, sinon on reporte les événements fin septembre et au niveau des conditions météorologiques, on sera moins sûr. C'est une petite prise de risque de le caler sur le même week-end, mais sur la réflexion, on n'engage pas les mêmes bénévoles, et on n'engage pas les mêmes associations et on ne cible pas les mêmes publics. On s'est dit que cela pouvait se jouer.

Un intervenant : À propos du vote du budget et le vote du CA, c'est la quadrature du cercle. On a réussi à le faire pendant trois ans, mais il a fallu trois ans avant qu'on puisse le faire. C'était normal à partir du moment où il y avait un changement à la tête des finances qu'on ne puisse pas réaliser le bouclage du CA en même temps que le budget. C'était impossible à faire. C'est un problème technique. Je tenais à le dire, parce que le travail des techniciens, par rapport au budget, un gros effort a été fait pendant plusieurs années pour arriver à harmoniser la passation du CA et celle du budget.

Il y a eu un gros effort aussi, et je tenais à remercier aussi les techniciens, pour faire en sorte que le CA soit le plus proche possible du budget. On avait des écarts faramineux au départ et petit à petit, on a réussi à les redresser et c'est un travail de tous les jours des techniciens. Je tiens à ce que dans un Conseil municipal ils soient tous remerciés pour ce travail et cette vision budgétaire qu'ils ont de leur fonctionnement.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Dans les années suivantes, on fera les deux joints.

Une intervenante : J'ai lu, je crois dans le journal d'Eybens de mai et juin, j'ai pris quelques notes, parce que c'est tellement dense qu'à un moment donné, on ne peut pas tout retenir, concernant le dispositif « un arbre pour la Ville ». C'est vrai que cela paraît bien, extraordinaire, mais finalement il est prévu pour augmenter, si j'ai tout compris, le verdissement de la Ville.

J'ai envie de dire, quand on regarde ce qui se passe dans différents quartiers où on a des constructions, qu'il faudrait peut-être dans un premier temps éviter de diminuer le verdissement en enlevant des arbres qui, comme vous le dites, sont autonomes, qui n'ont pas besoin d'être arrosés et qu'on va remplacer par des arbres plus jeunes qui, eux, auront besoin d'être arrosés. Là, c'est vrai qu'en matière d'écologie, cela peut prêter à discussion.

En ce qui concerne la charte à laquelle l'Eybinois doit adhérer pour avoir son arbre, c'est vrai qu'elle est extrêmement exigeante. J'ai quand même été très surprise de voir tout ce qui est demandé : responsable de ses plantations, faire un bilan, il y a des visites d'inspection, des arrosages en toutes saisons, des tailles de formation, ne pas faire d'élagage sans justification sanitaire. Quand on regarde tout cela, on a un peu du mal à comprendre comment ce dispositif va pouvoir être mis en place.

À ce jour, combien de demandes ont été réceptionnées par les services ?

M. Henry REVERDY : Je vais essayer de vous répondre sur les deux thèmes que vous avez abordés.

Je commence par le dispositif de plantation. La Ville, et ce n'est pas son rôle, ne veut pas donner des arbres à tort et à travers pour que les Eybinois en fassent n'importe quoi. On veut faire des conseils. C'est une liste de conseils que vous avez. Aucun agent ne sera mandaté pour aller vérifier que les personnes ont bien arrosé, mais on ne veut pas donner un arbre à des personnes qui n'arroseraient pas, notamment la première année. On va faire une séance de formation lorsqu'on va donner les arbres aux gens qui viendront chercher leurs arbres, sur comment on plante un arbre, des conseils et ensuite, chaque habitant est maître de faire ce qu'il veut chez lui. On donne simplement des conseils.

Actuellement, de mémoire, nous avons une trentaine de demandes sur la plantation d'arbres sur le domaine privé.

Concernant le nombre d'arbres dans la Ville, c'est vrai que lors de constructions, on enlève des arbres. Sur le total des arbres qu'on va planter dans la Ville en positif, je pense qu'on arrivera à 300 arbres comme on s'y était engagé, plantés par la Métropole plus Ville. Je pense que nous en sommes à 200. Nous y serons bientôt, en comptant bien sûr les arbres qu'on a enlevés.

Dans la nouvelle plantation, nous avons le service espaces verts qui a une politique de diversification des arbres. Nous avons beaucoup de platanes, beaucoup de tilleuls et c'est vrai que le jour où nous aurons une maladie sur un seul type, cela posera beaucoup de problèmes. Il faudra tous les abattre. Toutes les plantations qui sont faites sont très diversifiées. On travaille aussi à long terme de façon à ce que, dans 20 ans, ou dans 50 ans, les arbres qu'on aura plantés existeront même par rapport au changement climatique.

Vous parlez d'arrosage, l'eau d'arrosage des arbres, c'est de l'eau de récupération, soit sur le toit du tennis, soit une borne verte. C'est de l'eau qui n'est pas utilisée et qui partirait à la rivière qu'on utilise.

Une intervenante : Mais les particuliers n'ont pas forcément de borne.

M. Henry REVERDY : Je parlais par rapport à ce que vous nous avez dit, qu'on arrache des arbres et que cela consomme de l'eau. Cela consomme de l'eau, oui, mais ce n'est pas de l'eau potable du circuit. Après, les gens qui vont planter des arbres seront obligés, les premières années, suivant les étés, les printemps, de les arroser, c'est vrai. On ne subventionne pas cet arrosage et ce sera soit de l'eau de récupération, soit de l'eau du robinet. On ne peut pas faire autrement.

Une intervenante : Merci pour votre réponse. (*Suite inaudible, parlant hors micro*).

M. Henry REVERDY : C'est un engagement moral. Nous n'avons aucun droit, aucun pouvoir d'aller vérifier ce qui se passe chez les habitants, mais on tient à ce que les dépenses faites par la municipalité servent à quelque chose et ne soient pas détruites au bout de deux jours, parce que les personnes mettront leurs arbres à la poubelle, point final. Ce n'est qu'un engagement moral. On ne peut pas faire autre chose.

M. Philippe PALIARD : Je fais partie des 30. J'ai signé et tout. Cela va dans le sens de ce qu'a dit Madame X. Quand j'ai lu « *le signataire accepte que ses coordonnées soient conservées par la*

ville d'Eybens en vue de procéder ultérieurement à des enquêtes de bilan, ou à une visite d'inspection du site de plantation », je me suis dit « mince, faut-il que je signe ? » Finalement, je n'ai rien à cacher chez moi, mais cela pose question. Quand on voit une telle charte d'engagement, cela peut freiner certaines personnes. Quand on lit les conditions, c'est assez drastique. Il faut transmettre des photos tous les ans pendant 5 ans. Cela paraît un peu superflu, un peu too much par rapport au bien fait par l'action proposée.

M. Henry REVERDY : Je reconnais que c'est la première année qu'on le fait. On s'est inspiré d'autres documents qui sont faits dans d'autres villes. Je pense que c'est intéressant qu'on y retravaille, qu'on fasse notamment le bilan avec les personnes qui viendront chercher leurs arbres sur leur ressenti. J'entends bien les ressentis que vous avez exprimés tous les deux aujourd'hui. L'idée serait d'avoir un engagement moral qui ne sera peut-être plus sous cette forme. Le but était de faire de l'animation sur la Ville, c'est-à-dire que les personnes volontaires qui seront engagées puissent faire visiter les arbres qu'elles auront plantés.

Une intervenante : Beaucoup de choses sont faites, mais il n'y a pas une centralisation pour pouvoir recentraliser tous les dispositifs qui existent. En discutant avec des personnes d'Eybens, par exemple quand on parle des dispositifs pour les enfants dans les écoles primaires, dispositif « Mon cartable », je crois que c'est comme cela qu'il s'appelle, sauf si je me trompe. Comment ce dispositif s'articule avec le CLC et d'autres dispositifs qui existent et que je n'ai pas en tête ?

Quelque part, on a un peu de mal à comprendre. Les Eybinois (*suite des propos peu audible, la personne s'exprimant sans micro*). Je rejoins quand même différents élus qui, à un moment donné, ont demandé des aides aux devoirs, parce que c'est quelque chose qui, à un moment donné, participe aussi à faire évoluer les enfants et à les encadrer et cela peut aider les parents. (*Suite des propos peu audible, la personne s'exprimant sans micro*).

Je rejoins Monsieur Philippe Paliard par rapport à l'affiche qui est apposée. Je crois que ce serait intéressant que des parents soient au courant effectivement des intervenants qui viennent dans les écoles pour diffuser les différents messages. (*Suite des propos peu audible, la personne s'exprimant sans micro*). C'est vrai qu'on peut être un peu inquiet.

(*Suite des propos peu audible, la personne s'exprimant sans micro*).

Mme Elodie TAVERNE : Pour répondre rapidement à votre question, on a créé l'année dernière un guide « grandir à Eybens » qui regroupe tout ce qui existe pour les enfants du plus jeune âge jusqu'à la jeunesse, tous les dispositifs Ville. Nous avons travaillé avec l'ensemble des partenaires au niveau d'Eybens, Grenoble, la Métropole afin de pouvoir aider les parents et les orienter en fonction de l'âge de l'enfant, de ce qu'ils veulent faire, d'une situation particulière qu'ils rencontrent, quels sont les dispositifs, les contacts, pas seulement eybinois qui existent pour pouvoir m'aider et m'accompagner.

C'est quelque chose qui est en ligne, sur lequel nous avons beaucoup communiqué au niveau des parents et qui est accessible sur le site de la Ville, à la Mairie, dans les MDPH et on en parle, notamment avec les parents délégués.

Concernant les interventions dont vous parlez, il faut quand même savoir que la Ville participe à pas mal de choses au niveau des interventions scolaires. Elle accompagne le service des sports, la culture. Nous avons aussi des interventions au niveau de la bienveillance dans les groupes, etc., mais c'est toujours l'enseignant qui est responsable et qui décide des interventions qui ont lieu dans sa classe et qui se fait le relais auprès des parents de sa classe sur comment ils interviennent et c'est validé par les enseignants. C'est un travail en collaboration et quand j'assiste à de nombreux conseils d'école, on passe en revue l'ensemble des projets qui ont eu lieu dans chaque classe avec tous les enseignants présents. Ils parlent des interventions qui ont eu lieu, du planning et autre.

Après, il ne faut pas hésiter à se rapprocher des enseignants, mais encore une fois, ce sont eux qui sont maîtres de ce qui se passe sur le temps scolaire et la Ville accompagne et propose.

J'ai bien entendu qu'autour du planning il y a des questions. Nous allons y travailler, mais nous avons d'excellents retours sur les interventions du planning. Il y a vraiment quelque chose à clarifier là-dessus, mais le débat sera bienvenu.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je vous propose de clore ce Conseil municipal.

Je vous souhaite un bon été, bien reposant, de bonnes vacances si vous partez et je vous donne rendez-vous au mois de septembre.

Bonne soirée.